

Solidaires



**Pour une Europe et une Recherche
au service de tous :
rejeter le traité constitutionnel.**

Déclaration du Conseil National du syndicat Sud-Recherche-EPST (Union Syndicale Solidaires)

Depuis 25 ans la construction européenne est sous le joug du libéralisme : son objectif central est la généralisation de la concurrence avec pour corollaire, la soumission toujours plus grande aux lois des marchés. Les conséquences de cette situation sont la destruction des services publics, l'alignement par le bas des droits sociaux (cf. Bolkestein), la désindustrialisation et les délocalisations, l'augmentation de la précarité et du chômage, la dégradation de l'environnement, etc.

Les conséquences sur l'emploi et les conditions de travail et de vie d'une grande majorité de la population en sont tristement connues.

Le traité, s'il était adopté par référendum, entérinerait cette situation dans une "constitution" d'une grande portée politique et symbolique. De plus, sa révision serait pratiquement impossible du fait de la règle de l'unanimité des 25 pays membres. Ce texte consacrerait les principes du libéralisme économique en faisant de l'Union Européenne un vaste marché intérieur où la "concurrence libre et non faussée" serait érigée en valeur suprême, et où les électeurs n'auraient plus le choix de l'orientation politique.

Cette prétendue constitution, au lieu de construire une politique sociale commune et un espace démocratique où seraient garantis des droits de haut niveau, veut nous imposer définitivement un vaste espace de libre-échange attelé aux intérêts des multinationales et des fonds de pension.

Quel projet de civilisation !!!

Contrairement au discours dont nous abreuvons conjointement les libéraux de toutes obédiences, il ne s'agit pas d'un référendum pour ou contre l'Europe. Il s'agit en fait de savoir si nous voulons une Europe mercantile sous le contrôle des groupes financiers, ou une Europe sociale, démocratique et solidaire.

En matière de Recherche Scientifique, le texte du traité ne reconnaît aucunement son caractère de Service Public. Il est axé uniquement sur le développement technologique au profit des entreprises et de la compétitivité industrielle. Il tourne le dos à la Recherche au service de l'amélioration des conditions de vie et de santé, du développement culturel et de l'approfondissement des connaissances.

Les personnels de la Recherche Publique appellent de leur vœux un espace mondial de la recherche basé sur la coopération et non sur la concurrence, qui vise à améliorer les conditions d'existence des peuples de la planète. L'objectif de la Section 9 du traité, consacrée la Recherche Scientifique, est d'inscrire dans la pierre *"un espace européen de la recherche dans lequel les chercheurs, les connaissances scientifiques et les technologies circuleraient librement pour favoriser le développement de la compétitivité économique, particulièrement industrielle"* (art. 248-1).

Il s'agit *"d'encourager les entreprises, les centres de recherche et les universités dans leurs efforts de développement technologique, et aux entreprises d'exploiter les potentialités du marché intérieur à la faveur de l'ouverture des marchés publics nationaux et de l'élimination des obstacles juridiques et fiscaux"* (art. 248-2). Il s'agit encore de *"promouvoir la coopération avec et entre les entreprises, les centres de recherche et les universités"* (art. 249-a).

Quelles grandioses perspectives offertes par ce projet de "constitution" en matière de Recherche Scientifique !!! En fait, ce traité vise à rendre irréversible la politique actuelle de recherche, tristement illustrée en France par le projet de LOPRI (loi d'orientation et de programmation de la recherche et de l'innovation, de Raffarin-Fillon-d'Aubert, projet qui vient d'être mis à mal grâce à la mobilisation des personnels).

Nous le savons tous, cette politique se traduit par le sacrifice des recherches jugées non rentables pour le privé, le pilotage au profit des industriels, l'extension de la précarité pour une partie grandissante du personnel, les attaques contre le statut de titulaire, les retards abyssaux de carrière, etc.

Faisons en sorte que la situation actuelle faite au service public de recherche ne soit pas entérinée par un plébiscite qui serait fondateur, symbolique et pratiquement irréversible...

Une autre politique de Recherche Scientifique est possible, pour un véritable service public de recherche indépendant du Marché, et au service de la population.

Une autre Europe est possible, au service de ses habitants, et non des multinationales, une Europe progressiste, démocratique et solidaire.

**Le Conseil National du syndicat Sud-Recherche-EPST
(Union Syndicale Solidaires)
appelle au rejet du traité constitutionnel lors du
référendum du 29 mai 2005.**

Lyon, le 5 avril 2005